

Image not found or type unknown



## Mutuelle d'entreprise obligatoire

Par **mopl**, le **04/01/2016** à **19:56**

Bonjour,

Mon contrat de travail inclut une mutuelle obligatoire.

Or, je disposais auparavant d'une mutuelle personnelle plus avantageuse et souhaiterais la conserver.

Y a-t-il un recours possible ?

Qu'en est-il dans le cas où je suis couvert par la mutuelle d'entreprise de mon conjoint (à de meilleures conditions) ?

Merci par avance

Par **P.M.**, le **04/01/2016** à **21:21**

Bonjour,

Il faudrait voir s'il y a des possibilités de dispense d'affiliation...